

N° 141
1.2.1988

L'ARNAJOIE

PRINTANIER?

RESP : jaqmin , labarre , lacroix , malaise

ENVIRONNEMENT OU AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A deux reprises, en 1987, le service de l'environnement et de l'aménagement du territoire de la ville de Gembloux, en collaboration avec le Foyer Culturel, organisait à Ernage, une réunion qui avait pour but d'exposer les options de développement et d'aménagement du territoire d'Ernage.

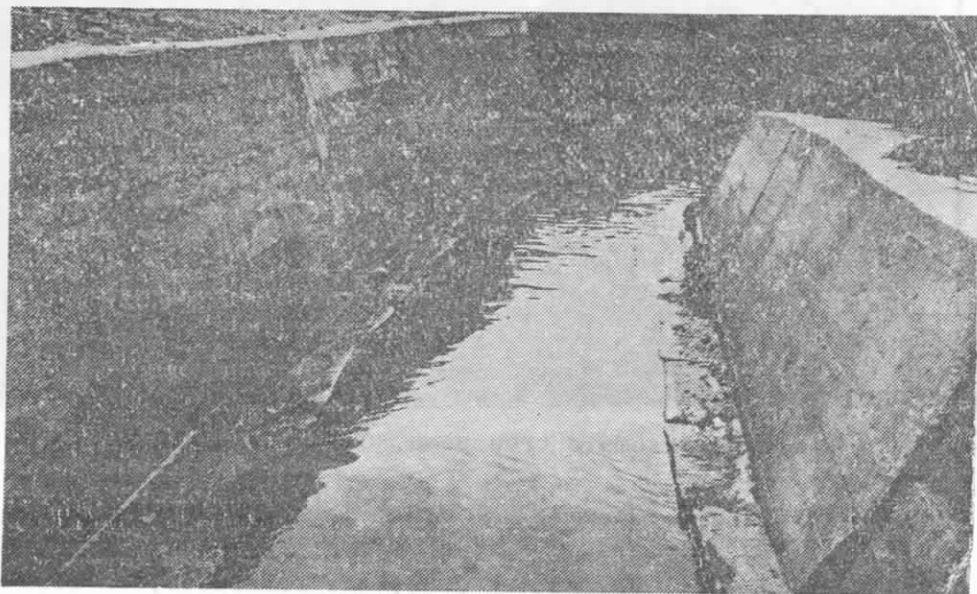
Il y fut largement question, au cours, de la discussion, de l'état pitoyable du ruisseau sur sa partie non couverte de la rue Camille Cals. L'on déplora notamment la dévitalisation, par la pollution, des berges mal aménagées qui s'effondrent progressivement, entraînant dans leur dégradation la chute des saules centenaires à qui, de surcroît, le poids des ans fait courber dangereusement l'échine



L'avant-projet de schéma directeur de l'environnement et de l'aménagement du territoire pour Ernage, situe précisément en zone A, composant de grande valeur à protéger et à améliorer, la rue Camille Cals flanquée de son ruisseau qui a précisément pour nom " L'ERNAGE ".

Or, la dégradation des berges de "L'ERNAGE" est telle qu'en 1985 déjà, une première restauration s'avéra indispensable à l'intérieur d'une propriété riveraine.

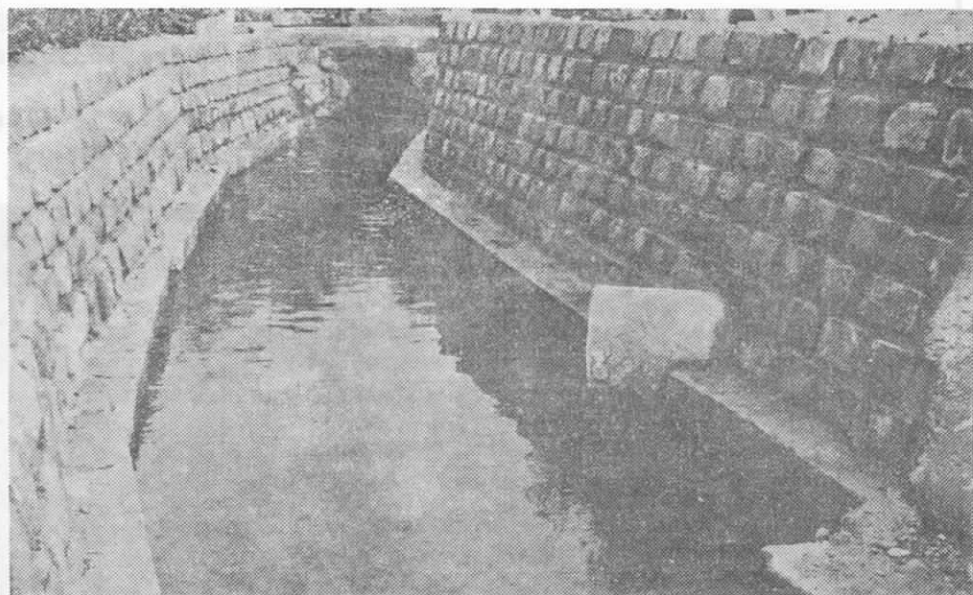
Hélas ! elle fut réalisée en béton armé, de l'effet le plus inesthétique et le plus disgracieux. Depuis, la partie des



berges non remises en état dans la propriété en question s'est tellement détériorée que, sa restauration s'étant avérée de la plus urgente nécessité, le service des travaux de la ville de Gembloux en a entrepris la refecton.

Les riverains de "L'ERNAGE" craignirent, lors de la préparation des travaux, que les services ad hoc s'apprêtaient à rééditer, en béton armé, une restauration grossière semblable à celle effectuée en 1985. Mais, quelle ne fut pas leur surprise de constater la belle allure de l'ouvrage en voie d'achèvement.

Oserions-nous croire que cette restauration de bon goût est le fruit d'une concertation préalable entre les services de l'environnement et de l'aménagement du territoire, d'une part, et le service des travaux de la ville de Gembloux d'autre part.



Cela nous semble trop beau, du moins prématuré pour être vrai.

Quoi qu'il en soit, il faut féliciter les promoteurs d'une telle réalisation. Nous les riverains de "L'ERNAGE", rue Camille Cals, devons, en plus, les remercier, en formulant cependant le voeu suivant, à savoir : la poursuite, dans un avenir très proche, de la restauration, identique à celle qui vient d'être effectuée, des berges de "L'ERNAGE" sur le reste de son parcours non couvert, le long de la rue Camille Cals.

Franz Labarre.

NOUVELLES FAMILIALES 1987 (suite)

Naissances

 Audrey, fille de Marc BRISACK et Anne CLAESSENS
 Virginie, fille de Marc COOREVITS et Viviane BRISACK
 Frédéric, fils de Freddy VANDEZANDE et Joëlle VLEMINCK
 Eve, fille de Jean-Paul WILMET et Catherine GERIMONT
 Loïc, fils de Jean-Louis ROLAND et Anne-Marie HEBBELINCKY.

Mariages

Murielle MOUTOY et Jean-Claude BRICHART
Fabienne NADIN et Nathanaël JACQMIN

Décès

Mathilde SÔMVILLE, épouse de Joseph DEPIERREUX
Edouard RABOSEE, veuf de Marie MOUREAU
Marcel COENE, veuf de Elisabeth DEFAYS
André LEBRUN, veuf de H. VANDELOISE
Illy DEPRez, épouse de Clément PINCHART
Adèle BOUVIER, veuve de Fernand MARCHAL

LA VIE A ERNAGE

Jusqu'au 10 janvier, nous avons attendu de l'un ou l'autre ernageois, pour l'RNAJOIE, le compte-rendu des diverses activités qui se sont déroulées, en décembre, au village, mais comme soeur Anne, nous n'avons rien vu venir.

La soirée dramatique organisée, le 19 décembre, à la salle par le comité de la Petite Ecole, tout comme la sortie des "Gilles" d'Ernage à l'occasion de la Noël, événements auxquels je n'ai pu assister pour convenances personnelles, méritaient cependant, je pense, quelque compliment commenté.

La messe de Minuit à Noël, rassembla, comme à l'habitude, la grande foule des fidèles et de ceux qui le sont moins (ceci dit sans allusion malveillante). Elle nous donna l'occasion de réentendre, alors que passé sous silence depuis de nombreuses années, un "Minuit chrétien" de très belle facture chanté magistralement par Jacques Botte.

La célébration de la "Nativité" par la petite Véronique COOREVITS, enfant de la crèche et par les ravissants petits anges et bergers aux pieds de Marie et Joseph, la forme reconfortante de Monsieur le Curé, la splendide décoration de l'église par le talentueux André Jacqmin (and his boys) et le vin dont, après la messe, la chaleur ne se justifiait peut être pas, vu la clémence des conditions atmosphériques, tout cela contribua à conférer à la messe de minuit une solennité inhabituelle.

F.LABARRE

Cela faisait longtemps que j'avais envie de le dire, ça y est
..... je fonce !

Chers Ernageois !

IL me semble que l'RNAJOIE, c'est un peu comme les muets qui parlent aux sourds.

Arlequin nous proposait, dans l'avant-dernier numéro, de marquer un temps de réflexion sur "notre" revue. Un inventaire de fin d'année, quoi ! Il semble que la rédaction de l'RNAJOIE ne croule pas sous les réponses. Voilà pourquoi j'ai eu envie de prendre la plume pour donner mon sentiment. Que cette revue nous satisfasse, nous énerve ou nous laisse indifférent, c'est néanmoins la nôtre puisque nous habitons Ernage, que nous la recevons tous et que nous pouvons nous y exprimer si nous le désirons.

Pour ma part, j'éprouve des sentiments partagés vis-à-vis de l'ERNAJOIE.

D'un côté, je salue la bonne volonté de l'équipe qui le maintient à flots depuis de nombreuses années et je trouve qu'une petite revue périodique a bien sa place dans notre village. Je sais d'expérience quelle énergie il faut parfois pour susciter bien peu d'enthousiasme et beaucoup d'insatisfactions. D'autre part, je trouve que la bonne volonté ne suffit pas ! Un "produit", pour survivre, doit être de qualité et surtout correspondre à une demande. La revue actuelle m'insatisfait : je n'y trouve pas mon compte et je me demande même qui y trouve réellement le sien.

Pour ma part, je verrais les choses d'un oeil plus pragmatique et moins sentimental.

Objectif n° 1 : informer, mettre les gens en liaison, rendre service, prendre la température du village, susciter des débats et prises de position.

Objectif n° 2 : délasser, s'amuser, sourire, pleurer.

Je pense également que la revue DOIT être le résultat d'un travail d'équipe et qu'il n'est ni normal ni sain que tant et tant d'articles soient écrits par une seule et même personne. Ceci n'est pas un reproche à la personne de Franz Labarre, puisque tout le monde sait à qui je fais allusion, mais bien au système qui s'est mis insidieusement en place.

La périodicité de la revue et le soin actuellement apporté à sa publication me semblent bien assez suffisants.

Je verrais volontiers un peu plus de recherches originales dans l'illustration.

Je voudrais surtout y voir une porte ouverte à des sujets qui nous concerneraient tous directement, par exemple :

- la propreté et la mise en valeur de notre petite rivière ;
- la sécurité et les loisirs des enfants du village ;
- l'organisation et le contenu de notre fête annuelle ;
- l'usage original et renouvelé des fonds récoltés lors de la rencontre annuelle ;
- l'organisation des fêtes traditionnelles, de la plaine de l'eu pendant les grandes vacances, etc..
- les possibilités de gardiennage et de baby-sitting pour les jeunes couples ;
- les possibilités d'aides aux personnes âgées, coincées chez elles ; etc....

Bref! Ce ne sont pas les sujets qui manquent et je trouve que c'est précisément là la raison d'être d'une équipe de rédaction :

récolter l'information, la mettre en valeur et la diffuser. Je suis prêt à y mettre un peu du mien aussi !

Yves De Saedeleer

=====

LE PARADIS DES ENFANTS

Brillant éloge fait par le petit mensuel l'RNAJOIE n° 140 pour le grand St Nicolas, cadeaux de paroles à sa troupe pour ne pas la nommer " **LE PARADIS DES ENFANTS** " qui, depuis 4 ans, parcourt les rues de notre village en cette période de fête en vue de rencontrer les petits et grands Ernageois. Personne n'est oublié, ainsi le surplus de nos friandises fût distribué à nos doyens et doyennes, à leur très grande joie.

Depuis l'an passé, nous tenons à faire profiter ces grand-mères et grand-pères, de notre générosité ; en somme ils sont aussi notre public.

Bien sûr l'aide de l'ASBL Ernage Animation nous est précieuse car, comme chacun sait, les temps sont durs.

Nous tenons également à signaler que, le 14 février, " LE PARADIS DES ENFANTS " organise son 2ème Carnaval des minis, bal animé pendant les vacances avec concours de déguisements dotés de nombreux prix.

En plus, à cette occasion nous organisons un concours de play-back réservé aux enfants de plus de 6 ans.

Règlement : fournir le disque ou la cassette et y inscrire son nom.

Inscription : au plus tard le 12 février auprès de Mr ou Mme
Petithan
15, rue Camille Cals tél : 61.32.18

Bonne chance à tous.

La secrétaire.

J. PETITHAN

♦♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*

RIONS UN PEU

Quelques "perles" recueillies dans la correspondance des affiliés d'une caisse d'allocations familiales.

- Mon mari pour le moment est décédé et jusqu'au 20 la quinzaine est longue.
- Je suis restée malade à cheval sur deux mois.
- N'étant pas chômeur, je me suis mis à ramasser quelques bouts de tôle pour faire manger mes enfants.
- J'espère que vous aurez pitié d'un pauvre homme qui a sept enfants plus sa femme et sa belle-mère à manger.
- Comme mon mari doit partir chez les fous, je l'envoie à votre bureau.

♦♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*♦*